

ENTRE DOMINATION PHYSIQUE ET DOMINATION SYMBOLIQUE : UNE ÉCONOMIE DE LA MENACE*

PAR

Dominique MEMMI

Centre de Sociologie Urbaine - CNRS

La recrudescence de la violence, à la faveur de la crise, dans les écoles, autour des stades, dans les banlieues fait réapparaître l'éventualité de l'affrontement physique dans la domination. Le corps à corps refléurit de plus belle à la croisée des chemins entre violence d'État et violence sociale... Retour du refoulé ? Régression dans le processus de civilisation ? Raté dans le processus de domination symbolique ? Au delà des explications spécifiques que pourraient fournir le psychanalyste, l'historien ou le sociologue, le surgissement de cette réalité latente invite à tout le moins à porter le regard sur ce que cette éventualité de la violence physique produit sur les situations de domination ordinaires, et, plus exactement, sur l'usage qui peut être fait des signes consistant à la brandir.

I - LA LEÇON DE LA "LEÇON DE PIANO" ?

Il peut paraître risqué de se mettre sous la protection d'une œuvre pour proposer une interprétation du monde social. L'ensemble de notre démarche

* Que Patrick Lehingue soit ici chaleureusement remercié de ses réactions à l'intervention que j'ai faite sur le présent thème à l'Université d'Amiens, en juin 1995, et des améliorations qu'il a bien voulu proposer au graphique qui suit. C'est à lui que je dois notamment la systématisation de l'axe permettant de montrer la puissance signifiante des biens, et qui n'était qu'à l'état d'ébauche dans mon intervention. Ma gratitude va également à G. Memmi, A. Memmi et B. Pudal pour m'avoir aidée à y voir plus clair dans mon propre texte.

pourrait cependant fort bien être placée sous le signe et bénéficier de l'illustration d'un film récent qui nous propose un paradigme généralisable, nous a-t-il semblé, du rapport entre violence physique et violence symbolique dans la domination. Tout se passe en effet comme si *La Leçon de piano* avait assimilé peu ou prou l'importance des mécanismes symboliques de la domination sans jamais en oublier pour autant la dimension physique. C'est du moins la ligne interprétative que nous propose la première partie du film.

Que celui-ci nous propose le récit d'une relation de domination, nul ne saurait en douter. Il s'agit de l'histoire d'une femme, muette, qui fait l'objet d'un double échange. Son père se débarrasse de cet importun fardeau contre dot, en la livrant à distance à un mari néo-zélandais. Le mari échange à son tour ses compétences de pianiste à son contremaître contre une terre qu'il convoite, l'échange se concrétisant bientôt, à son insu, en prestations sexuelles. Ainsi, passée à l'état d'objet circulant entre des sujets, cette femme ne peut qu'évoquer par sa position entre ces trois hommes la situation de base de la domination masculine : cette situation d'"*asymétrie entre les hommes et les femmes qui s'institue dans la construction sociale de la parenté et du mariage, celle du sujet et de l'objet, de l'agent et de l'instrument*"¹.

Que l'enjeu de cette relation de domination soit une emprise, une possession et une soumission *physiques*, nul doute non plus. Le mari et le contremaître veulent l'"avoir", et une partie du film est consacrée à leurs tentatives, à leurs frustrations et à leurs souffrances respectives, cette possession physique prenant la forme, au moins au début, d'une entreprise de domestication d'un être entêté, enfermé dans son refus autant que dans son silence². Que le corps joue également un rôle très important comme *moyen de domestication*, on en veut pour preuve les scènes de bravoure du film : l'imposition forcée des attouchements physiques par le contremaître, et, après enfermement, la scène de l'ablation du doigt par le mari jaloux et excédé.

Reste que le film constitue aussi une démonstration de l'efficacité du symbolique dans la domination. C'est ce qu'est chargé de nous apprendre, par son rôle central, l'objet qui a donné son titre originel au film : "The piano". Compensation essentielle à la mutité de l'héroïne, il nous est présenté d'emblée comme sa voix perdue, bref comme une partie d'elle-même. Comment circonvenir un être rétif à la domination masculine ? A cela, alors, deux réponses possibles. Celle de l'amant d'abord. Il se sert d'un symbole pour négocier avec elle : le piano, qui est à la fois une métaphore (il la représente toute entière : c'est touche à touche qu'il négociera des attouchements successifs, jusqu'à la possession totale), et une métonymie (cette partie d'elle-même qui hésite entre

1. Bourdieu (P.), "La violence symbolique", in : *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992, p. 149.

2. Interprétation qui vaudrait pour la relation au troisième homme, au père : une image initiale, très rapide, comme sub-liminale, montre, lorsque le mutisme de l'héroïne est évoqué pour la première fois... le père arc-bouté à une mule qu'il tente de faire avancer.

la voix, et autre chose sur laquelle on joue en solitaires, en complices, entre filles, sur une plage, les mains invisibles, dissimulées dans une fente du bois). Quant au mari, il veut l'avoir aussi, mais il se débarrasse du piano. Il l'abandonne sur la plage, dès la première rencontre avec la femme. Il lui donne la valeur d'une terre, convoitée par lui, et le troque. Bref, il s'en sert comme d'un bien, doté d'une valeur d'échange. Et il refuse de s'en servir, dans la négociation de la relation de domination, comme l'extraordinaire réservoir symbolique qu'il constitue. Avec cette épouse qui se refuse pour autant qu'on lui refuse "son piano", il ne sait pas trouver un langage pour assurer sa prise, tandis que l'amant accepte, lui, après quelques réticences, d'en passer par le piano, de compter avec lui, de lui accorder toute la valeur symbolique que lui attribue l'héroïne elle-même. Il la plie à son désir et à sa loi mais non sans avoir reconnu préalablement l'ampleur du coût et du sacrifice "en piano" que cela implique, coût qu'il a le génie de lui faire morceler, touche à touche. Différence essentielle de stratégie pour un même but : posséder cette femme sans lui faire excessive violence, sans trop forcer ce corps. S'il s'agit toujours ici, en dernière analyse, d'une prise de corps, le mari se présente quant à lui comme celui qui s'y adonne sans médiation. Incapable d'emprunter le chemin du symbolique, il n'a d'autre issue que de venir réclamer son lot de chair, qu'il a payé : il enferme l'épouse pour la tenir tout entière, comme l'autre tenait le piano. Puis il lui coupe un doigt. Mis à la place de la touche de piano qu'elle envoyait comme gage d'amour, ce doigt interrompt brutalement le dialogue symbolique — une touche contre une partie de soi — engagé entre les deux amants : "*Dear Georges, you have my heart*", écrivait-elle sur la touche, arrachée par elle, offerte. L'époux, prend le symbole au pied de la lettre, au ras du corps — le "cœur", la touche, le doigt, le piano se confirmant alors tous les quatre confusément mis ici pour autre chose, une partie du corps dotée d'indicible valeur... Mais la femme elle-même lui échappe. Dure Leçon en effet : la domination symbolique ne va pas de soi, l'aptitude à manier le délicat langage du symbolique pour assurer son emprise n'est pas donnée à tous, elle est refusée à l'époux.

Il s'avère en effet totalement démuné, avec tous ceux qu'il domine, de cet art de manier le symbolique. Il se méprend ou fait semblant de se méprendre sur la valeur réelle ou symbolique de ce qu'il leur extorque. Lorsque ses porteurs refusent de passer devant des grottes parce qu'elles sont "tabous", symboliquement interdites, leur maître réduit ce refus à une avidité matérielle qu'il répugne à satisfaire à sa juste valeur. Il tente ensuite d'extorquer à des indigènes ce qu'ils présentent comme "la terre de leurs ancêtres" : refusant de créditer cette terre de cette valeur symbolique, il propose des couvertures en échange, alors qu'il apparaît que seul un lot de carabines serait de nature à compenser la perte de cette terre chargée de sens. Lorsque l'amant éconduit, fou d'amour et non plus de désir, rend la femme en même temps que le piano, l'époux, inquiet et continuant d'évaluer celui-ci à sa valeur d'échange, ne songe qu'à la terre qu'il lui faudra rendre. L'inaptitude à manier le symbole vient de ce que l'avidité l'inspire : elle lui fait même parfois trahir, il est vrai, la simple loi de l'échange entre biens matériels : les croyant sensibles seulement aux symboles, il paye ses porteurs de piano en boutons de culotte, c'est-à-dire littéralement en monnaie de singe ou

d'enfant. Leur colère et leur révolte ("*we are not children !*") l'accusent suffisamment de ne pas créditer ce qu'il reçoit — les efforts des porteurs — de sa valeur réelle, et de feindre d'accorder du crédit à ce qu'il donne. Son surnom, "Couilles sèches", ne fait que trahir le soupçon qu'il n'honore même pas comme il se doit l'"échange" sexuel. Navigation constamment malaisée, donc, ou malhonnête, entre réel et symbolique : ce sont les indigènes qui, comme la musique qui ponctue l'arrivée de certains personnages dans un opéra, seront constamment chargés de rappeler ce thème secondaire dans ces scènes à première vue toujours incidentes. L'une d'entre elles prend alors tout son sens en assumant la charge de l'ensemble de la thématique. Les indigènes, assistant à une représentation théâtrale, s'effrayent subitement, en prenant pour argent comptant ce qu'on leur montre : l'histoire d'un homme, Barbe-Bleue, qui coupe les têtes des femmes résistant à sa loi. Aux indigènes précipités sur la scène, prompts à faire à leur tour un mauvais sort aux acteurs, il faut expliquer qu'on n'a pas coupé "pour de vrai", qu'on jouait avec des symboles, qu'on agitait plaisamment des simulacres, et que ces dames, elles, sont demeurées entières...

Le réel, dans la domination, prend corps et devient menaçant pour tous ceux qui n'ont pas su accorder au symbolique toute son importance. Pour se concilier la femme et pour négocier avec le sauvage, il faut négocier correctement, c'est-à-dire avec des symboles, et avec les bons : sinon le réel se venge. Voilà bien ce que pourrait bien vouloir nous dire, dans un premier temps et avec une effroyable opiniâtreté pédagogique, ce film de femme. Mais il entendait aussi, parmi tous les symboles mandatés pour signifier la domination, attirer l'attention sur l'importance de *ceux chargés, précisément, de signifier le corps à corps, l'affrontement physique*. L'attention extrême portée ici à la domination symbolique ne réussit pas pour autant à oublier totalement le poids de chair convoqué dans ce processus.

II - LA RONDE DES SIGNES AUTOUR DU CORPS À CORPS

Tels seraient donc les deux éléments du paradigme interprétatif que nous fournit *La Leçon de piano* : la domination peut être dite symbolique, aussi, en ce qu'elle consiste à trouver les signes capables de signifier efficacement le corps à corps. La violence physique ou matérielle peut surgir tout simplement comme un raté de cette domination symbolique-là.

Paradigme qui paraît simple, primaire même, par rapport aux développements auxquels a donné lieu, depuis quelques décennies, l'analyse de la domination symbolique : appréhendée au sens plus large où l'entend, notamment Pierre Bourdieu, d'intériorisation de l'ordre social. Mais restaurer l'importance de la violence physique dans l'analyse de la domination n'oblige pas pour autant à négliger la place du symbolique dans ce processus. Souligner le rôle du corps ici consiste simplement, parmi les symboles visant à signifier la domination, à souligner la présence et l'importance de ceux qui ne se contentent pas de dire la supériorité en ressources économiques ou sociales (comme les riches atours du roi en son portrait disent son opulence et son appartenan-

ce à l'aristocratie) mais à signifier la menace corporelle, la prise de corps, la violence physique (comme l'épée brandie signale le chef de guerre et le bras armé de l'Etat). L'efficacité des mécanismes symboliques de la domination, ne tiennent pas au fait qu'ils signifient, tous, la domination elle-même, mais, pour certains au moins, la menace, l'éventualité d'un passage à l'acte toujours possible sur les corps. Il s'agit là d'une opération symbolique particulière : celle qui consiste *non à euphémiser et à faire oublier la présence du matériel et du physique dans la domination mais à la rappeler sans cesse, dut-elle ne jamais s'actualiser.*

On peut alors tenter de généraliser le propos pour découvrir l'étonnante multiplicité des moyens par lesquels l'affrontement physique peut être "symbolisé", et à quel point ces signes sont présents dans la vie sociale ordinaire.

Qu'on pense à n'importe quel conflit de territoire : entre automobilistes, entre bandes rivales, entre manifestants et forces de l'ordre, entre militants... Soit quelques traductions possibles et concrètes d'une entreprise de domination : a) je suis sujet, tu es mon objet ; b) j'ai davantage de ressources ou de puissance que toi ; c) je dispose d'un pouvoir sur ta vie. Ces trois énoncés n'ont été choisis que parce que leur traduction physique est particulièrement évidente et répandue. Sur un axe opposant à ses deux extrémités l'abstrait et le symbolique d'un côté (à droite) au physique et au concret de l'autre (à gauche sur le graphique), il existe au moins quatre manières de signifier, de manière de plus en plus concrète à mesure que l'on progresse sur l'axe, la traduction physique de l'entreprise de domination :

1) On peut d'abord utiliser des **signes linguistiques**. a) je suis sujet, tu es mon objet. "*Tu m'as eu mais je finirai bien par t'avoir*", ou encore "*va te faire foutre*", "*enculé*", "*va te faire voir chez les Grecs*" : autant de manières de manifester une possession réalisée ou à venir sur le corps de l'autre (en déléguant éventuellement cette opération)... la pénétration, *a fortiori* par derrière, en représentant comme une forme ultime. b) j'ai davantage de ressources ou de puissance que toi. "*Je vais te casser la gueule*", "*fais gaffe !*", "*Tu vas voir un peu !*" : autant de manières de manifester une supériorité attestée dans l'ordre corporel. c) je dispose d'un pouvoir sur ta vie. "*Crève, salope!*", "*je vais te buter*" nous met dans le registre d'un pouvoir, réel ou magique, de vie et de mort.

2) Mais des **symboles matériels** renvoient tout aussi efficacement aux mêmes opérations corporelles. a) les menottes, exhibées à la taille des policiers dans les banlieues chaudes, sont d'évidentes promesses de possession ; b) brandir une matraque, instrument non contondant, signifie efficacement la rétorsion physique sans volonté (en principe) de tuer ; c) mais l'arme aux pieds ou au poing se veut autrement dissuasive par la menace vitale qu'elle constitue.

Dans ce dernier ensemble, le corps à corps n'est que signifié par déplacement sur des objets intermédiaires, *porteurs de menace pour le corps*. Mais on peut aussi symboliser la violence physique par déplacement sur d'autres d'objets *signifiant le corps menacé ou atteint* : ainsi l'envoi du petit cercueil par la mafia à ses ennemis pour dire la menace de mort, de la poupée truffée d'aiguilles par le sorcier maléfisant pour dire l'agression au corps.

3) En progressant toujours vers la traduction physique de la domination, on peut emprunter des symboles corporels pour la dire : a) le "bras d'honneur", ou tout autre signe annonçant la possession sexuelle ; b) le poing levé, ou la main brandie pour annoncer le coup et la gifle ; c) une main brandie le long des flancs et mise en forme de revolver, un pouce qu'on fait rapidement tourner autour de la base de son cou d'un air significatif pour exprimer la mise à mort.

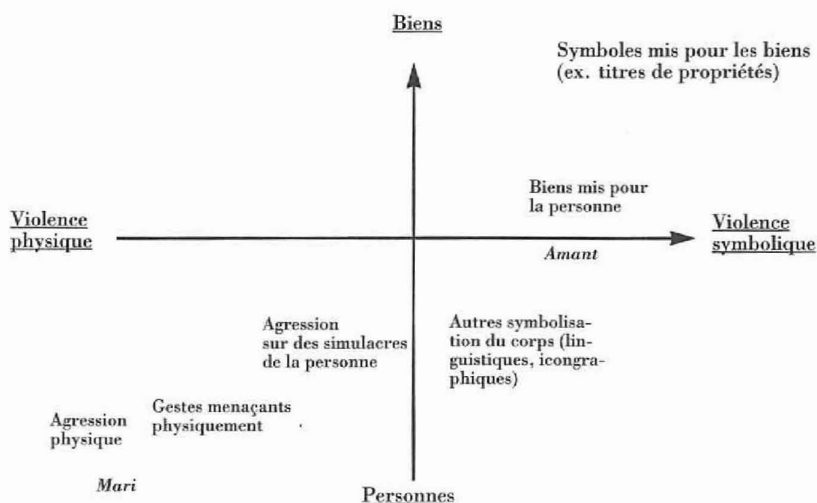
4) Point ultime de cette gradation : le corps à corps direct, le passage à l'acte, la domination physique, c'est-à-dire : a) l'arraisonement ou encore la possession sexuelle ; b) le coup ou la gifle pour la supériorité physique ; c) la mise à mort.

Le corps peut donc être très diversement sollicité pour dire la domination réelle ou virtuelle. Au même titre cependant, notons-le, que d'autres objets apparemment sans lien immédiat avec le corps. On ne peut manquer d'évoquer ici, par exemple, ne serait-ce qu'à cause de leur fréquence d'apparition, une autre série de symboles utilisés dans les conflits sociaux (ou conjugaux !), et chargés de signifier ou contrer la domination : les atteintes aux biens³. a) l'appropriation par le vol ou l'"emprunt" forcé prolongé (le véhicule qu'on retrouve un peu plus loin) pourrait bien signifier l'emprise, la prise de possession ; b) les déprédations partielles ou vénielles traduiraient l'agression ; c) la destruction pure et simple des biens ou des lieux serait une forme d'une annihilation transférée sur des objets. Que faire de ces actes dans notre schéma ? Les considérer comme un langage spécifique ? Ou comme un simple déplacement sur des objets, certes non corporels, mais qui pourraient bien apparaître (comme le piano du film) comme un prolongement du corps, à condition d'être socialement désignés comme tels ? Pierre Bourdieu, afin d'isoler la spécificité du symbolique, met ainsi volontiers sur le même plan domination physique et domination économique⁴. Le droit quant à lui traite de manière homologue les violences aux biens et les violences aux personnes physiques mais les punit inégalement, comme si elles constituaient des degrés dans une hiérarchie : la violence aux corps serait plus grave que la violence aux biens.

3. Ou aux personnes — femmes, enfants, animaux — réputées "appartenir" au sujet visé.

4. Bourdieu (P.), "Les modes de domination", *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 2/3, juin 1976, p. 127 et 128.

Il faudrait se livrer à une analyse plus approfondie en la matière pour vérifier cette continuité des représentations entre biens et personnes. On a choisi, en attendant, de faire apparaître les agressions aux biens et leur symbolisation sur un autre axe que celui qui décline l'incarnation progressive de la domination. On aurait ainsi un mode de classement plus complexe et plus sophistiqué des actes de violence. Il décline toujours sur l'axe horizontal leur caractère plus ou moins direct, concret, utilisant volontiers le passage à l'acte (à gauche) ou abstrait et utilisant la médiation du symbole (à droite). Mais ceci vaudrait pour les atteintes aux biens (en haut) aussi bien que pour violences aux personnes (en bas). Un tel schéma présenterait l'intérêt de rendre visible, par exemple, le processus de civilisation des mœurs décrit par Norbert Elias⁵, ou l'évolution des pratiques juridiques évoquée par Michel Foucault⁶. Dans la civilisation de cour comme dans le nouveau régime des punitions, le recours aux rétorsions sur les corps ou sur la personne physique se feraient progressivement plus rares ou plus exceptionnelles par rapport aux rétorsions sur les biens : la partie haute du schéma (symbolisant l'atteinte aux biens) serait aujourd'hui davantage sollicitée. Il est probable aussi qu'on assiste à un développement de la symbolisation des prises de biens, en droit, de même qu'Elias nous fait comprendre, en montrant que le corps est toujours présent, mais d'une autre manière, plus euphémisée, que la symbolisation de la violence, son expression par signes interposés, progresse avec le processus de civilisation : c'est alors tout le cadran nord-est du graphique (atteintes aux biens par symboles interposés) qui, sauf phénomène massif de dé-civilisation, serait destiné à être davantage habité avec le temps.



5. Elias (N.), *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

6. Foucault (M.), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

III - LE CORPS À CORPS MANIFESTANT

La possession, la supériorité physique, et la néantisation constituent donc autant de traductions physiques d'une situation de domination que de nombreux énoncés sont capables de véhiculer. Or il est de multiples situations où ils sont convoqués à cet effet. On y découvre que les agents sociaux sont souvent attentifs à la charge physique des signes qu'ils reçoivent ou qu'ils émettent, quel que soit le degré d'objectivation qu'ils en entretiennent.

Voilà qui permet, par exemple, de relire à la marge un phénomène comme celui de la manifestation politique. Elle constitue un curieux moyen de "manifestation", en effet, son opinion. Il s'agit simplement, pourrait-on penser, de montrer qu'on est nombreux à penser la même chose. On dit aussi qu'on vote avec les pieds, la manifestation serait un équivalent de l'envoi de pétitions ou de bulletins électoraux. Reste que c'est une expression qui ne se fait pas avec du papier ou des signatures, mais avec des corps, en nombre, réunis en masse, empêchant le passage et le reflux, et avançant, souvent, vers les lieux du pouvoir. Le choix de cette manière d'exprimer son opinion est chargé de sens : l'un d'entre eux représentant une prise de risque concernant les biens ou les personnes.

L'euphémisation de la violence physique effective qui s'est vérifiée progressivement tant dans les manifestations citadines⁷ que les manifestations de paysans ou d'agriculteurs⁸, conduit les analyses récentes, dans une perspective explicitement ou implicitement éliasiennne⁹, à avoir tendance à traiter les cas d'affrontements corporels comme des sortes de reliquats du passé, ou à les attribuer à des catégories sociales spécifiques, ou bien encore à en faire le produit d'une efficace mise en scène de la violence, assurée par les institutions politiques, et "*favorisée par les logiques de la société médiatique*"¹⁰. Il serait dommage, cependant, de désincarner trop vite la manifestation, plus vite que l'histoire, de peur de manquer sa spécificité, c'est-à-dire cette manière très particulière de "manifestation" son opinion : en en assumant, ou, du moins, en en

7. Cf. notamment Favre (P.), *La manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990.

8. Cf. notamment Association française de science politique, Colloque *Les agriculteurs et la politique depuis 1970*, Tome 5, Paris, 1987.

9. Cf. par exemple Champagne (P.), "La manifestation comme action symbolique", in: Favre (P.), *La manifestation*, op. cit., p. 330. Cf. aussi le texte d'Isabelle Sommier *infra*.

10. Braud (P.), "Avant-propos", in: *Id.* (dir.), *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 11. Cf. également, à propos des manifestations paysannes, la distinction qu'opère Patrick Champagne entre manifestations du premier degré, présentant "*un caractère spontané et violent qui évoque les images traditionnelles des «jacqueries» ou des «fureurs paysannes (...)*" où "*chaque participant, ne représentant guère que lui-même, se souciant relativement peu du spectacle qu'il peut donner aux autres et des effets que, à terme, son action peut entraîner*" des "*manifestations du second degré, manifestations de masse le plus souvent, tendant à l'inverse à privilégier l'effet de démonstration exercé sur les autres*" [Champagne (P.), "La manifestation. La production de l'événement politique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, juin 1984, pp. 23].

agitant, les risques corporels. La politique a partie liée avec les rapports de force, et il n'est pas indifférent que ceux-ci se jouent ici, au moins partiellement, par corps interposés : ces corps, après tout, dont, comme le rappellent Pierre Favre et Patrick Champagne, la fatigue et la sécurité sont engagées dans la manifestation, la force des convictions s'évaluant en partie à l'effort et "à la mesure des risques pris"¹¹, puisque "le fait de marcher dans les rues, action à laquelle se bornent souvent ces manifestations trahit souvent en effet une volonté agressive de prise de possession symbolique de l'espace urbain qui est propre à susciter des réactions, des incidents ou des heurts"¹².

Il ne s'agit certes point ici tant de changer de représentation sur l'objet manifestation, mais de déplacer légèrement le point de vue, de focaliser le regard sur ce que nous aurions tendance aujourd'hui à placer à la périphérie de l'analyse par souci de la raffiner du côté de l'investigation du symbolique, ou plutôt d'un aspect du symbolique¹³. Il s'agit de rappeler le poids de l'éventualité, voire de la réalité, des coûts corporels et matériels dans l'action politique. Grève de la faim : la violence est ici retournée contre soi, mais mêle, comme dans la manifestation classique, un coût corporel immédiat (la privation de nourriture) et une menace corporelle annoncée (le risque de mort)¹⁴. Pratiques d'Act-Up, où la résistance de l'"ennemi" est testée à sa réticence à enjamber, toucher, déplacer des corps livrés, passifs, allongés, voire menottés. Caricatures, slogans avec attaques physiques *ad hominem* dans les manifestations plus traditionnelles : maintes pratiques témoignent de cette omniprésence des corps et des menaces qui lui sont traditionnellement destinées dans l'action politique¹⁵.

La manifestation comme système de signes, donc, mais dont un certain nombre au moins agitent la menace physique. Car l'adoucissement des mœurs manifestantes, s'il réduit la probabilité du passage à l'acte¹⁶, n'empêche pas que la menace en soit brandie. C'est même une banalité à la limite que de rappeler à quel point l'allusion à la rétorsion physique assure l'efficacité des

11. Favre (P.), "Manifester en France aujourd'hui", in : *Id.*, *La manifestation*, *op. cit.*, p. 49-50.

12. Champagne, "La manifestation. La production...", *op. cit.*, p. 23.

13. "Si manifester en défilant, c'est «montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir», c'est aussi «se montrer» tout court (...)" écrit Patrick Champagne (*op. cit.*, p. 24). Il s'agit ici de refocaliser un instant l'attention sur la première opération, en nous contentant, dans un premier temps, de relire à rebours les interprétations existantes.

14. Cf. Siméant (J.), "La violence d'un répertoire : les sans-papiers en grève de la faim", in : Braud (P.) (dir.), *op. cit.*, et Siméant (J.), "Immigration et action collective. L'exemple des mobilisations d'étrangers en situation irrégulière", *Sociétés contemporaines*, n° 20, 1994, pp. 39-62.

15. Patouillard (V.), *Le Zap d'Act-Up-Paris. Un usage politique du corps* et Berthon (J.-M.), Erne (R.), *Corps et conflit social. Enquête sur la caricature durant le mouvement social de novembre/décembre 1995 en France*, Mémoires de fin de séminaire de 3ème année, sous la direction de F. Matonti et D. Memmi, IEP, Paris, 1996.

16. Il se produirait, selon Pierre Favre dans "4 à 5% des cas" ("Manifester en France...", *op. cit.*, p. 56).

autres symboles. C'est aussi un point commun des manifestations à propos desquelles nous disposons de descriptions que le double registre d'actions et de signes produits simultanément par les mêmes acteurs : ceux jouant l'affrontement physique, et ceux évoquant toute autre issue — dialogue, négociation, échange de bons procédés — au rapport de force. Et ce qui se présente souvent comme une hésitation plus ou moins contrôlée entre ces registres, apparaît ailleurs comme une véritable stratégie, faisant l'objet d'une objectivation par les manifestants, voire d'une véritable division des tâches entre eux.

Ainsi de la deuxième "manifestation Ferrer" de 1909, visant à corriger l'image négative des organisations syndicales donnée par la première, et à montrer qu'on est capable de "tenir les rangs" en même temps que de "tenir la rue", qu'on est capable de "mobiliser" et en même temps d'"organiser et discipliner cette masse mobilisée", bref de manifester force et contrôle de la force¹⁷. Les manifestations d'agriculteurs confirment ce rôle central de l'affrontement physique, réel ou simulé, promis ou explicitement exclu, dans le rapport de force politique. Ainsi de la manifestation de juin 1961 révélant deux types de syndicalismes agricoles, "*celui qui se révolte et celui qui informe*"¹⁸. Ainsi des manifestations d'agricultrices de 1970 à 1987. Un de leurs soucis étant de ne pas se distinguer de leurs homologues masculins, elles utilisent le plus souvent les mêmes slogans qu'eux, brandissent les mêmes pancartes, arborent les mêmes calicots, et utilisent à peu près les mêmes accessoires destinés à symboliser le monde paysan (vaches, bidon de lait, tracteurs). Pourquoi des femmes alors ? Elle révélaient, nous explique l'auteur, la profondeur de la crise dont elles-mêmes se voyaient touchées¹⁹. Mais c'était aussi une manière de faire passer en douceur les mêmes messages. De les faire passer : au sens propre puisque, les forces de l'ordre n'osant pas frapper sur des femmes, on les voit dans certains cas forcer les barrages. En douceur : c'était parier sur le caractère "bon enfant" et inoffensif des manifestations de femmes, volontiers mis en avant par la presse — alors même que ces actions donnèrent parfois lieu à l'expression d'une violence physique spécifique²⁰. Douceur stratégique dûment exploitée par les manifestantes comme moyen de lutte et de contre-offensive contre les réactions des gardes mobiles armés de lance-grenades ("c'est une honte, on n'est pas méchantes !"). Quelques-uns des traits de la manifestation d'agriculteurs du 23 mars 1982, longuement analysée par Patrick Champagne, pourraient aussi être interprétés à la lumière de cette ambiguïté — ou cette habileté à manier l'ambiguïté — concernant l'usage de la violence physique : ainsi le mélange entre slogans susceptibles d'évoquer l'effroi des jacqueries paysannes, mêlant en l'occurrence les menaces d'agression, de chantage à la famine, voire de mort ("attention, je suis découragé, je deviens enragé", "le paysan devient méchant, quand on le trompe il se défend", "Jacquou le croquant n'est pas mort", "citadin, tu vis bien mais tu pourrais avoir faim", "citadins, sans paysans, vous crevez") et ceux jouant la complicité entre citadins et agriculteurs ("Le changement, ça

17. Heurtin (J.-P.), Cardon (D.), «Tenir les rangs». Les services d'encadrement des manifestations ouvrières (1909-1936)", in : *La manifestation, op. cit.*, pp. 131 sq.

18. Mendras (H.) et Tavernier (Y.), "Les manifestations de juin 1961", *Revue française de science politique*, sept. 1962, p. 666.

19. Berlan (N.), "Les paysannes dans la rue", in : *Colloque Les agriculteurs, op. cit.*, p. 10 à 12.

20. Ainsi lorsqu'ayant envahi une coopérative, des militantes menacèrent d'en déculotter le directeur (*op. cit.*, p. 4).

vous va ?”, “Le changement, pour nous aussi”²¹. Plus évident encore : la division des tâches, le 2 février 1982, entre les agriculteurs qui esquissent une tentative de séquestration du ministre de l’agriculture, et François Guillaume, président de la FNSEA, reçu le même jour et à la même heure par le président de la République, et qui annonce sur le perron de l’Elysée : “C’est arrivé à d’autres ministres et cela lui arrivera encore”. Dans ce contexte, les projectiles, désagréables mais non contondants, choisis pour cette agression (mottes de terres et œufs pourris) résument cette savante ambiguïté²². Révélatrice encore la division des tâches délibérément adoptée par les étudiants en médecine, lors de leurs manifestations du début de l’année 1983, entre les actions de commandos du comité d’action (plâtrage de paremètres, blocage d’autoroutes, incursion en direct dans le tiercé de Longchamp) et les actions de relations publiques des étudiants “négociateurs”²³.

Peu importe alors le caractère plus ou moins délibéré de cette stratégie : ce qui est notable ici c’est que les agents sociaux ont une connaissance pratique de l’importance stratégique de la menace de l’affrontement au sein du phénomène manifestant, et des bénéfices qu’il y a, alternativement, à la brandir ou à l’euphémiser, de manière plus ou moins maîtrisée : témoins, encore, ces cas de “bavures” lors d’opérations-sourires des agriculteurs²⁴, ou, à rebours, leur insistance dans la retenue et la gentillesse lors de la manifestation paysanne du 23 mars 1982²⁵.

L’hésitation de la forme manifestante entre ces différents signes tiendrait, encore une fois, à la spécificité de ce mode d’expression, non tant parce qu’il se fait par corps interposés (des corps pacifiques peuvent se faire porteurs de bien d’autres signes que ceux de l’affrontement physique), mais plutôt parce qu’au sein de ce rapport de force explicite et revendiqué que représente l’action politique, l’engagement physique, fut-il pacifique, occupe une place relative dans une structure, un répertoire de coups possibles, plus ou moins confusément identifiés par l’ensemble des agents sociaux. Que les agents politiques se trouvent physiquement engagés dans ce qui représente, avant tout, un affrontement, ne semble pas, encore une fois, leur être indifférent²⁶.

21. Champagne (P.), “La manifestation. La production...”, *op. cit.*, p. 19.

22. Guillemin (A.), “Doucement, c’est tout de même une femme”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, juin 1984, pp. 43.

23. Evoqué dans Champagne (P.), “La manifestation”, *op. cit.*, p. 31.

24. Mann (P.), “Répertoire des modes d’action paysans : continuité et rupture”, in : *Colloque Les agriculteurs...*, *op. cit.*, p. 23, note 58.

25. Champagne (P.), “La manifestation. La production...”, *op. cit.*, p. 24.

26. “On peut observer dans le propos et même dans les comportements de certains manifestants cette hésitation permanente entre l’action directe et une forme d’action plus symbolique mais qui, comme le mot le dit parfois, risque de rester purement « symbolique » c’est-à-dire sans effet visible si l’adversaire ne veut pas y être sensible : « C’est trop calme », déclarait par exemple, un agriculteur participant à la manifestation agricole de mars 1982 qui a réuni plusieurs dizaines de milliers d’agriculteurs, « je ne sais pas si les Parisiens vont comprendre ce qu’on veut » : Champagne (P.), “La manifestation comme action symbolique” in : Favre (P.), *La manifestation*, *op. cit.*, p. 348-349.

Et le souci de rappeler avec régularité l'éventualité de la violence physique semble lié depuis longtemps au phénomène manifestant : quand on voit Jaurès, Vallès ou d'autres, au tournant du siècle, appeler au vote en même temps qu'aux manifestations, "*quitte à essayer d'endiguer la colère légitime des meurt-de-faim*"²⁷, n'est-ce pas cette même division des tâches et ce même mécanisme d'exhibition contrôlée de la force physique qu'on voit apparaître dès cette époque, en cette période de mise en place de la démocratie représentative ? Si bien qu'au total, si, jusqu'à récemment, la manifestation a été "*traitée avec insignifiance par rapport aux formes légitimes de la compétition politique*", et peu interrogée quant à ses conséquences politiques "*sauf lorsqu'elle «dégénère» en émeute ou en révolution*"²⁸, c'est peut-être précisément parce que, prenant sa forme en effet aux lendemains de la révolution" comme "*un moyen d'action spécifique et autonome, distinct de l'émeute*"²⁹, puis fixant paradoxalement sa forme normale — avec ses débordements toujours possibles, voire attendus — sous la troisième République, au moment de la stabilisation de la démocratie représentative, elle représente un précipité instable, difficile à analyser, entre deux formes extrêmes (et purement idéal-typiques), du rapport de force politique : par signes "corporels" et par signes dénués de toute allusion à l'affrontement physique.

L'instabilité propre à la forme manifestante contribuerait à rendre compte de l'ambiguïté d'un certain nombre de ces signes, en même temps qu'elle suggère toute la difficulté de ce retour à une lecture "physique" du rapport de force politique. Ainsi de l'hésitation constante dans les manifestations entre dire la force et dire la représentativité, ou l'identité, du groupe. Lorsque les manifestants paysans à l'été 1974, défilent avec des fourches et égorgent des animaux dans les cours de préfectures ou sur les lieux publics³⁰, ils exhibent sans doute à la fois les attributs de leur identité³¹ et la violence latente du conflit. Comment attester cependant de la portée menaçante de ces signes ? En les rapprochant d'autres symboles effectivement disponibles à l'intérieur d'une structure de signes marquant la plus ou moins grande proximité à la violence physique : le lâcher de bêtes inoffensives de petites tailles — des porcelets par exemple³² — remplaçant ici ou là leur immolation, et l'inoffensif manche à balai pouvant remplacer la fourche pour tenir les banderoles, notamment, des manifestantes³³. A défaut de cette comparaison, on peut se rabattre sur l'appréciation que donnent les protagonistes eux-mêmes de la violence relative de tel ou tel moyen d'action³⁴ et l'exclusion de fait ou la disquali-

27. Jules Vallès, cité in : Offerlé (M.), "Descendre dans la rue. De la «journée» à la «manif»", in : Favre (P.), *La manifestation*, Paris, FNSP, 1990, p. 119.

28. *Op. cit.*, p. 93.

29. Comme le montre Vincent Robert, cité in : Favre (P.), *op. cit.*, p. 16.

30. Man (P.), *op. cit.*, p. 4.

31. Y compris dans le rapport, réel et fantasmé, qu'elle entretient à la violence.

32. *Loc. cit.*

33. Berlan (M.), *op. cit.*, p. 13.

34. "*Nous aussi nous savons manifester, mais la différence entre les hommes et nous, c'est que nous brandissons nos pancartes en utilisant des manches à balai au lieu de manches de fourches*" [Berlan (M.), *op. cit.*, p. 13]. Ainsi, encore, pour le choix délibéré entre le lancer de boulons et le lancer d'œufs durs : Cf. I. Sommier, texte *infra*.

fication de certains moyens d'action³⁵. La charge inégale de violence que recèlent, pour un groupe déterminé, les différents modes d'actions politiques possibles, constitue d'ailleurs une information que les partisans de la violence savent dans certains cas utiliser avec précision³⁶. Ainsi, exhiber femmes et enfants dans une manifestation tend-il à signifier que le groupe entier, y compris ses éléments les plus inhabituels, est représenté, mobilisé, concerné par le conflit, ou à signifier qu'on est prêt à risquer y compris ces corps-là, censément les plus fragiles ? Les deux, sans doute : mais là encore, il faudrait en référer, pour en être sûr, aux acteurs eux-mêmes. Que la "valeur" sociale des corps — en fonction de leur origine nationale et sociale, en l'occurrence — ne soit en tout état de cause pas totalement indifférente à la mémoire sélective du caractère "violent" d'une manifestation pourrait bien constituer une des nombreuses raisons de l'oubli relatif des morts du 17 octobre 1961 au profit de ceux du 8 février 1962³⁷.

Approche délicate, donc, mais heuristique nous semble-t-il. Il s'agit de s'interroger non plus simplement sur le choix dans un répertoire d'actions, mais sur le choix au sein d'un système de signes, certains renvoyant — et avec plus ou moins de probabilité — à l'affrontement physique, d'autres pas. Si le processus de civilisation des mœurs a touché la pratique manifestante, il devient intéressant de poser la question en ces termes, question non négligeable pour la connaissance du fonctionnement démocratique aujourd'hui. Elle commande nombre d'interrogations annexes. Entre pratiques violentes et maniement sophistiqué des signes de la domination, y aurait-il des agents particulièrement aptes au maniement des symboles renvoyant spécifiquement à la violence physique ? Les mêmes que ceux qui auraient eu tendance normalement à utiliser l'affrontement ? Quid de ceux incapables de saisir les ressources de la menace physique dans un rapport de force, et de ceux, inversement, dont le corps parle tout seul, prompt à l'agression ou à la somatisation de la domination, sans qu'ils puissent en contrôler la sémiotique ? Peut-on enfin intensifier l'attention que Patrick Champagne, notamment, avait apporté au rôle des médias dans les manifestations en tant qu'ils sont susceptibles de renforcer l'hésitation entre les différents signes capables de manifester le conflit ? On les voit en effet à la fois donner souvent une prime de légitimité aux manifestations civilisées, contrôlées, "bon enfant". Mais ayant

35. Ainsi quand les agriculteurs refusent de montrer de la solidarité devant des actions incendiaires [Man (P.), *op. cit.*, p. 11-12].

36. La progression des actes de violence en Algérie en constituerait une illustration récente : d'abord des hommes en uniformes (policiers et soldats), tués à coup de revolver, puis au printemps 1993, des civils, et notamment des intellectuels, avec, à partir d'avril-mai 1993, des assassinats à l'arme blanche, puis l'égorgeement par la nuque, ou la décapitation, y compris pour les femmes, puis les jeunes filles [Gadant (M.), "Violences en Algérie, Guerre en Algérie ?", *Journal des anthropologues*, n° 59, hiver 1995, pp. 95-104].

37. Ceci afin de contribuer à la recherche des causes de l'oubli de la répression sanglante de la manifestation du 17 octobre 1961 : Gaïti (B.), "Les ratés de l'histoire. Une manifestation sans suites : le 17 octobre 1961 à Paris", *Sociétés contemporaines*, n° 18/19, 1994, pp. 11-37, et Mann (P.), "Les manifestations dans la dynamique des conflits", in : Favre (P.), *op. cit.*

partie liée avec l'événement, l'extra-ordinaire, le sensationnel, et celui-ci ayant souvent à voir avec le retour du refoulé, c'est-à-dire, dans une société ou un contexte "civilisés", avec le physique et le sanglant, on les voit aussi porter une attention aiguë à la violence et aux "bavures"³⁸. Le rapport différentiel des médias (selon l'axe gauche/droite ou local/national, par exemple) à la séduction voire à la légitimité de la violence physique en politique joue-t-il un rôle dans le choix que feront les instances manifestantes, au sein de leur répertoire d'action, entre "*parades de la maîtrise*"³⁹ et "*violences-simulacres*"⁴⁰ ?

Voilà pour la manifestation. Mais ce travail de mise en valeur de l'affrontement physique et de ses signes au sein des relations sociales pourrait être étendu à d'autres situations, en particulier en période de crise. Le hooligan, par exemple, ne dit-il pas à sa manière l'une des vérités du sport ? Les jeux sportifs constituent des *affrontements physiques*, par joueurs interposés, entre nations, entre villes, entre quartiers, entre ethnies, et l'intérêt porté aux jeux en découle en partie : le cas du sport le plus populaire et le plus médiatisé en France, le football, le démontre assez clairement⁴¹. Le hooligan, en se proposant de "casser" de la cité ou du quartier ennemi, se contente de prendre au pied de la lettre, comme les indigènes abusés de *La Leçon de piano*, ce dont il s'agit en effet dans la situation sportive : une confrontation physique entre groupes humains, se finissant par la proclamation provisoire mais indubitable de vainqueurs et de vaincus, et offrant une forme idéale de régulation de conflits sociaux réels ou virtuels⁴².

Mais encore : comment expliquer, autrement que par cette conscience diffuse qu'ont les agents de menaces discrètes de corps à corps, la perpétuation de certaines situations de domination ? Par exemple : comment expliquer autrement que par des rétorsions passées ou toujours possibles qu'une poignée d'hommes tiennent un hameau dans les colonies ? Les pouvoirs ne reposent donc pas seulement sur la domination symbolique, au sens d'intériorisation d'un arbitraire. Mais il n'ont pas besoin non plus d'avoir recours en continu à la contrainte physique : il suffit d'un bon massacre, d'une bonne raclée de temps en temps, pour rappeler la force brute présente en dernière instance dans une relation de domination. Voilà ce qui inciterait à accorder, par exemple, une

38. Et à la mort d'homme ["*Il a fallu Montredon pour que la «révolte du midi» constitue véritablement de presse (...)»*] à condition qu'elle soit le produit évident d'un affrontement et qu'elle ne puisse pas apparaître comme le résultat d'un accident : Cf. Guillemin (A.), "Monredon : intolérable violence ou violence de l'intolérable", in : *Les agriculteurs, op. cit.*, p. 5 et 6.

39. Formule de Heurtin (J.-P.), Cardon (D.), "Tenir les rangs...", *op. cit.*, pp. 129.

40. Formule d'Isabelle Sommier, texte *infra*.

41. C'est par exemple le point commun, nous a-t-il semblé, à la plupart des articles composant le numéro sur le football d'*Actes de la recherche en sciences sociales* (n° 103, juin 1994) que cette segmentation entre groupes sociaux que permet de représenter et de jouer le football.

42. En ce qui concerne le football : Cf. Elias (N.), Dunning (E.), *Sport et civilisation. la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, chapitre 10, pp. 367-389. Cf. aussi, Mignon (P.), "La société du samedi : supporters, ultras et hooligans", *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n° 15, 1er trimestre 1994, pp. 136-149.

importance accrue à l'efficacité politique de la mémoire des massacres ou des martyrs⁴³, pour solidifier des groupes dispersés, mais aussi pour décourager les résistances et les révoltes : ce ne sont que rappels en quelques sorte incorporés, intégrés et perpétués par les dominés eux mêmes, de la menace physique souvent euphémisée dans le rapport de domination ordinaire⁴⁴.

IV - UNE ÉCONOMIE DE LA CROYANCE

De nombreux énoncés, a-t-on vu, sont capables de véhiculer en jouant, par symboles interposés, un corps à corps toujours possible en dernière instance. Encore faut-il croire à cette éventualité. Quelles peuvent être les conditions de l'efficacité de cet aspect du symbolique dans la domination ? Il est une différence essentielle en effet entre violence physique et violence symbolique. La violence physique est efficace en soi, ici et maintenant. Elle n'a pas besoin de symboles pour dire ce qu'elle a à dire (on va voir en fait que ce n'est pas si simple). La domination symbolique est plus fragile en ce que son efficacité dépend de la crédibilité de ses énoncés. D'où l'intérêt d'identifier ce sur quoi est fondée cette économie de la croyance en une menace ultime, ici corporelle ou matérielle. Qu'est-ce qui rend le : "Retenez-moi, ou je fais un malheur !" effrayant plutôt que drôle ? C'est évidemment le crédit que lui accordent, à tort ou à raison, les protagonistes de la situation. Il faut alors — à la façon par exemple de la sociologie compréhensive de Max Weber — prêter une particulière attention dans l'analyse *au sens* que les acteurs donnent à leur action. Le *contexte* constitue un élément essentiel de cette économie de la croyance. Le contexte, c'est d'abord, on l'a vu, la structure des signes disponibles et dont certains vont être élus pour dire le rapport de forces. Le contexte, c'est aussi celui qui rend le passage à l'acte crédible, parce qu'habituel par exemple. Bref l'économie de la croyance tient à la signification socialement accordée aux signes de la menace. Xavier Crettiez montre bien par exemple que le recours fréquent et dramatisant du FLNC aux médias tient au fait que le contexte corse est violent, que la mort y est fréquente, que la menace quotidienne n'y est pas abstraite : il suffit donc de montrer des hommes en cagoule et en fusils à l'arrière plan d'une conférence de presse, bref d'agiter le chiffon rouge, pour être cru⁴⁵.

43. De même, d'ailleurs, qu'à la mémoire des manifestations, violentes ou pacifiques. Cf. Heurtin (J.-P.), Cardon (D.), *op. cit.*, notamment p. 137.

44. Un des premiers textes nous ayant mis sur la voie de cette importance de la menace de violence physique effective dans le bon fonctionnement de la domination est la relecture que Nicole-Claude Mathieu propose de l'invocation par Godelier du "consentement des dominés" (à propos de la domination masculine) : Mathieu (N.-C.), "Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie", in : *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, pp. 131-225.

45. Crettiez (X.), "La mise en scène de la violence politique à travers les conférences de presse du FLNC", in : *La violence politique...*, *op. cit.*, pp. 357 sq.

Mais la domination physique, exercée à travers un corps à corps comme la raclée ou l'enfermement, voit aussi renforcer sa puissance par *le sens* qui lui est donné de part et d'autre, c'est-à-dire par le poids symbolique qui est donné à l'affrontement ou à l'assujettissement corporel. On le sait, c'est l'efficacité symbolique du corps à corps qui "fait mouche", qui peut l'inscrire dans un système de significations apte à signifier la domination. Une pénétration pourrait représenter simplement l'occasion d'une jouissance physique, sans état d'âme. Pourquoi véhiculerait-elle le sentiment de la possession forcée, et le sentiment de "se faire avoir" ? Une gifle parentale ou amicale, loin d'apporter vexation et humiliation, peut être un moyen salutaire pour faire passer une crise de panique ou une crise de nerfs. Un cadavre enfin, corps mort, simple produit d'un processus naturel, réclame un contexte pour se faire corps vaincu, dominé et martyr. Pourquoi sinon, et contrairement aux lois de l'hygiène, ce soin à exposer des cadavres sous la forme du supplice, pourquoi ces pendus, ou crucifiés qu'on ne décroche pas tout de suite ? "*L'Affiche rouge*", en montrant un torse d'homme criblé de balles, nous signifie que Manouchian est doublement vaincu : parce que tué et non simplement mort, et parce que mutilé. Bref, si une part de l'efficacité des énoncés de la domination tient à une économie de la croyance, la même chose est vraie à l'extrême gauche du tableau, là où nous avons placé le corps à corps "purement" physique. Le crédit accordé aux significations humiliantes, porteuses d'aliénation, repose là encore sur les *interprétations* que les protagonistes sont capables de donner de la situation, avec toutes les mésinterprétations possibles de part et d'autres. Ces interprétations sont au moins partiellement liées au sens, socialement construit, qui affecte les corps et les gestes : il faut toute la culture latine, avec ses exigences structurantes, pour imposer l'idée que, de même que le fait de ne pas avoir de poils et de barbe, comme les femmes et le "puer" manifeste les inférieurs⁴⁶, la pénétration anale est ce qui signale les maîtres. C'est la culture encore, une sexualité gorgée de signes et de connotations, qui rend évidente l'équivalence : "ne pas avoir de pénis" = "être castré", qui transforme la différence en privation, la partie du corps en objet de valeur, et qui garantit l'émoi du spectateur de *La leçon de piano*.

L'efficacité de la domination symbolique réside donc en la force et la stabilité de la liaison à double sens entre des postures avec leurs significations socialement construites. Au total, elle résulte à l'extrême gauche comme à l'extrême droite du graphique, en la liaison entre des signifiants (des énoncés d'un côté, des gestes de l'autre) et des signifiés spécifiques : d'un côté des signes linguistiques, objectaux, corporels qui suggèrent efficacement des corps à corps, de l'autre des corps à corps rendus socialement capables d'évoquer la domination. *Une part de l'échec de la domination symbolique, à l'inverse, viendrait de la dissociation entre ces signifiants et ces signifiés-là* : tout notre effort d'investigation devrait porter alors sur ce qui permet cette dissociation, sur ce qui autorise l'autonomie d'interprétation des individus et des groupes face à des liaisons signifiants-signifiés qui sont socialement construites⁴⁷.

46. Cf. Quignard (P.), *Le sexe et l'effroi*, Paris, Gallimard, 1994.

47. Une part du travail militant est consacrée à des tentatives de dé-liaison de signifiants

V - LA DISSOCIATION ENTRE SIGNIFIANT SYMBOLIQUE ET SIGNIFIÉ CORPOREL

Jane Campion construit ainsi la fin heureuse de son film sur une *double dissociation* : entre le symbole (le troc du piano) et le commerce des corps (la relation sexuelle), d'une part, entre le commerce des corps et sa signification aliénante d'autre part. C'est la seconde interprétation possible de *La Leçon de piano*, largement induite par la seconde partie du film.

Quand l'héroïne se voit trancher le petit doigt à l'aide de la hache servant à couper du petit bois, une part de l'horreur de la situation vient de ce qu'il ne s'agit pas là, par exemple, d'un accident de travail, dénué de significations. L'épouvante vient aussi de ce que geste représente, pour les protagonistes, une punition, et pour les spectateurs, une punition elle-même chargée de sens — étant donné le système de métaphores omniprésent dans le film — en l'occurrence une castration déplacée. La "violence" de l'acte provient du redoublement de la violence physique par la violence symbolique. On peut dire alors que le mari échoue dans son entreprise pour circonvenir la jeune femme parce qu'il a été incapable de sortir du sens alloué au corps à corps qu'il convoite : une domestication et une extorquation, comme celles qu'il essaye d'imposer à tous ceux avec lesquels il entre en rapport.

Lorsqu'il décide de libérer la femme et de rendre le piano, l'amant au contraire abandonne tout un système d'équivalence : entre le symbole, le corps à corps sexuel, et sa signification politique (la relation de pouvoir). Il renonce de lui-même au réservoir de puissance symbolique dont il dispose par le seul fait d'être en possession du piano. Il a rompu, de lui-même, ne serait-ce que pour un temps, une économie de la croyance en un corps à corps qui aurait été synonyme de domination et de victoire de l'un sur l'autre. Économie qu'il avait contribué à construire lui-même en ne proposant ses attouchements que contre des touches.

En rendant l'instrument, il entre dans un autre système de signification. C'est alors qu'elle s'abandonne, qu'elle se "donne", dans une interaction qui a changé de sens, en ce que la nuance de forçage en a été évacuée. Par rééquilibrage des ressources, le viol progressif s'est fait échange sexuel et commerce des corps. Libre à l'héroïne de réinterpréter désormais le corps à corps. Elle fera alors le même chemin que son compagnon, décidant, aussi activement que lui, de dissocier signifiants corporels et signifiés (de la domination). En insistant sur l'évolution de ces deux personnages, Jane Campion a laissé sa place,

(suite note 47) corporels d'avec leurs signifiés — disqualifiants — habituels : ce que font les militantes féministes des années soixante-dix en brandissant triomphalement des vagins (signifiés par les mains) ou les militants noirs américains en proclamant : "Black is beautiful" [déliation à la généralisation de laquelle Pierre Bourdieu, par exemple, ne croit pas : cf. Bourdieu (P.), "Remarques provisoires sur la perception sociale des corps", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 14, avril 1977, p. 52, note 8].

dans l'analyse d'une situation de domination, à l'interprétation qu'en peuvent lui donner les protagonistes, à l'ambiguïté, à la marge, d'un rapport dont la réalité ne serait pas totalement indépendante de la signification qu'ils lui confèrent.

Outre qu'elle permet de réexhumer l'emprise sur les corps — entravés, esquinés, marqués, annihilés — que contient souvent en dernière instance la domination politique ou sociale ordinaire, la réévaluation de la dimension physique dans la réflexion sur la domination conduit aussi, paradoxalement, à renforcer l'attention sur l'économie symbolique au sein de cette dernière. À porter le regard, au delà de la possible actualisation de la menace physique, au langage qui permet d'en brandir la menace avec efficacité, et qui joue donc un rôle important dans le bon fonctionnement, la perpétuation, voire la transformation de la relation de domination pour peu qu'une complexe économie de la croyance soit au rendez-vous.

Mais il n'y a là, en partie inspirée par un film, et par l'importance accrue prise aujourd'hui par la violence physique, qu'une simple proposition de lecture qu'il faudrait pouvoir appliquer systématiquement à des objets divers pour en vérifier le caractère heuristique.